



21. III. 1995

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale  
de l'Organisation des Etudes

Service  
Guidance P.M.S.

A Mesdames les Directrices  
et Messieurs les Directeurs  
des Centres psycho-médico-sociaux  
de la Communauté française

Références à rappeler dans la réponse :

IV/BG/BG/950316/1538

18835

A 71

Instruc. 95 / 40

Objet: Commande de produits pour analyse urine - Exercice 1995.

Afin d'obtenir les offres les plus intéressantes pour les centres, j'envisage de procéder à une commande groupée pour les tests d'analyse d'urine.

A cette fin, je vous saurais gré de me retourner, pour le 10 avril au plus tard, le bon de commande ci-joint sur lequel vous aurez indiqué vos besoins pour une année en matière de tests d'analyse.

Comme lors de la commande précédente, deux types de tests ont été retenus:

1°) pour le dépistage systématique, il sera prévu une tigarette comportant 3 éléments, c'est-à-dire: le glucose, les protéines et le pH;

2°) pour les examens de contrôle et notamment lorsque l'infirmière suspectera la présence d'autres éléments pathologiques dans les urines, il est prévu des flacons à tigarettes polyvalentes permettant au minimum la recherche des éléments suivants: protéines, glucose, pH, corps cétoniques, sang, bilirubine et urobilinogène.

Pour éviter les dépenses trop importantes, je propose à chaque centre de limiter la commande du second type de tests (7 éléments) à 100 tigarettes.

Un appel d'offres sera lancé auprès des firmes susceptibles de livrer ces produits. Je vous signale déjà que le coût de la tigette à trois éléments pour le dépistage systématique peut être évalué à environ 190 frs. pour 50 bandelettes (+ 20,5% de T.V.A.) ; le test à 7 éléments coûtera environ 720 frs. pour 100 bandelettes (+ 20,5% de T.V.A.).

La facture correspondant à votre commande vous sera adressée directement pour paiement. Je vous signale que l'administration impose à la firme choisie un délai de validité des tigettes d'une durée d'au moins un an à compter de la date de livraison. Si cette condition n'était pas remplie, il vous serait donc loisible de refuser la livraison des tigettes.

Sans réponse de votre part à la date mentionnée ci-dessus, je considérerai vos besoins comme nuls pour 1995.

L'Administrateur général,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical line and a horizontal stroke.

José DOOMS.

CENTRE P.M.S. DE  
(cachet)

Date :

--

Commande de produits pour l'analyse  
des urines - Année 1995.

TESTS	BESOINS (1)
Tests à 3 éléments (par 50 tigettes)	
Tests polyvalents à 7 éléments (par 100 tigettes)	

(1) A exprimer en nombre de flacons souhaités, un flacon correspondant soit à 50 tigettes, soit à 100 tigettes selon le type de tests commandé.